



GRILLE TARIFAIRE POUR LA CERTIFICATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

prestaterre propose 2 options de certification MINERGIE® selon le tableau suivant :

	MINERGIE® prestaterre Avec suivi sur 3 ans	MINERGIE® classique Sans suivi
Validation et contrôle du dossier sur plan	X	X
Attribution du certificat provisoire	X	X
Visite de chantier systématique	X	
Visite de chantier aléatoire (10% des chantiers visités)		X
Attribution du certificat définitif	X	X
Remise d'une plaque numérotée MINERGIE®	X	X
Suivi des consommations sur 3 ans	X	
Sensibilisation des usagers à l'utilisation du bâtiment	X	
Coût de la certification	2 500 € HT	1 250 € HT
Surcoût pour l'option MINERGIE-P®	1 000 € HT	1 000 € HT

Conditions de règlement :

40% lors du dépôt du dossier

40% lors de l'attribution du certificat provisoire

20% lors de l'attribution du certificat définitif

Pour plus d'informations techniques ou pour obtenir les dates des prochaines formations et la liste des partenaires MINERGIE®, vous pouvez contacter le pôle MINERGIE® de **prestaterre** :

prestaterre

46, allée des Artimbales - 74 330 EPAGNY

Tél. : 04 50 22 81 23

contact@minergie.fr - www.minergie.fr